

Servitudes d'Utilité Publique
affectant l'utilisation du sol

13109 **Le-Tholonet**

A2 **Servitudes pour la pose des canalisations souterraines d'irrigation.**

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
A2/9/2442	Société du Canal de Provence	Canal de Provence	Réseaux : des Adrechs du Tholonet, du Grand Côté du Tholonet, des Infirmeries.	Décret 63-509 du 15 mai 1963	15/05/1963

A5 **Servitudes pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement.**

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
A5/9/3261	Société du Canal de Provence	Arrêté préfectoral autorisant la Société du Canal de Provence (SCP) à utiliser l'eau brute issue des ouvrages du canal de Provence à des fins de consommation humaine et déclarant d'utilité publique les périmètres de protection des ouvrages	Arrêté préfectoral autorisant la Société du Canal de Provence (SCP) en qualité de concessionnaire de la région PACA à utiliser l'eau brute issue des ouvrages du canal de Provence à des fins de consommation humaine et déclarant d'utilité publique les périmètres de protection des ouvrages du CANAL DE PROVENCE (VERDON)	Arrêté préfectoral du 5 décembre 2023	05/12/2023

Servitudes d'Utilité Publique
affectant l'utilisation du sol

AC2 **Servitudes de protection des sites et monuments naturels.**

Article R 341-1 du code de l'environnement

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
AC2/13/684	DREAL PACA - Service biodiversité, eau, paysages	Versant sud du massif de la Sainte-Victoire	Versant sud du massif de la Sainte Victoire, délimité : au nord, par une ligne suivant le sommet de la Butte de Doudon, puis passant par les cotes 307, 1, 328, 2, 368, 3 , 371,8, 386, 6, 482, 609, 639,9, 692, 5, 700 et par la crête de la montagne Sainte Victoire depuis la cote 88,7 jusqu'à la cote 870,4 à l'est par une ligne partant de la cote 870 et allant jusqu'à la D17 au droit de l'ancien moulin à vent précédant Puyloubier.	Site inscrit	01/03/1963
AC2/13/685	DREAL PACA - Service biodiversité, eau, paysages	Château du Tholonet et ses abords	Château et ses abords, comprenant le parc, les allées d'arbres et les terrains nus et boisés situés en bordure des D.17 et 64.C, le mur romain, le pin dit « de Cézanne » et l'ancien moulin à farine (parcelles N°21 à 25, 61 et 62, 80 à 83, section C du cadastre.	Site inscrit	27/02/1958
AC2/13/686	DREAL PACA - Service biodiversité, eau, paysages	Route Cézanne (CD 17)	Chemin départemental N°17 dit « Route Cézanne » dans sa traversée de la commune sur une longueur de 4.690 km, entre les PK 75.567 et 80.257.SC du 30 Mai 1959.	Site classé	30/05/1959
AC2/13/687	DREAL PACA - Service biodiversité, eau, paysages	Zone dite des barrages de Bimont et de Zola	Site classé : Zone dite des barrages de Bimont et de Zola s'étendant sur le territoire des communes d'Aix en Provence, Saint Marc Jaumegarde et Le Tholonet et délimitée, conformément au plan annexé au décret.	Site classé	18/10/1973

Servitudes d'Utilité Publique affectant l'utilisation du sol

AC2/13/688	DREAL PACA - Service biodiversité, eau, paysages	Montagne Sainte-Victoire	SC 2 : Ensemble formé par la Montagne de Sainte Victoire sur les communes d'Aix en Provence, beaurecueil, Puyloubier, St Antonin sur bayon, St Marc Jaumegarde, Le Tholonet et Vauvenargues.Cadastré section ED en totalité et section EH parcelle n°10 à 12, 12 en partie, 25 et 26SC du 15 Septembre 1983.	Site classé	15/09/1983
AC2/13/2123	DREAL PACA - Service biodiversité, eau, paysages	Zone de protection établie aux abords du chemin départemental N°17(non représentée sur le plan)	Zone de protection établie aux abords du chemin départemental N°17(non représentée sur le plan)	Décret du 17 juillet 1959	17/07/1959
AC2/13/2124	DREAL PACA - Service biodiversité, eau, paysages	Zone de protection des parcelles situées sur le sommet sud de la montagne Sainte Victoire (non représentée sur le plan)	Zone de protection du versant sud du massif de la Sainte Victoire.(non représentée sur le plan)	Décret du 5 avril 1966	05/04/1966

AC4 Servitudes de protection du patrimoine architectural et urbain.

Articles L642-1 et L642-2 du code du patrimoine modifiés par Ordonnance n°2005-1128 du 8 septembre 2005

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
AC4/17/1862	DRAC PACA / UDAP 13	Site Patrimonial Remarquable (SPR) des Artauds au Tholonet	Site Patrimonial Remarquable (SPR) au lieu-dit "les Artauds" sur la commune du Tholonet.	Arrêté préfectoral du 23 décembre 1999	23/12/1999

Servitudes d'Utilité Publique
affectant l'utilisation du sol

Int1 **Servitudes au voisinage des cimetières.**

Article L2223-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
Int1/8/678	Anciennement:Ministère de l'Intérieur - Direction Générale des Collectivités Locales devenu: Le Maire, Code Général des Colectivités Territoriales	Cimetière du Tholonet	Protection autour du cimetière	Décret du 7 Mars 1808 dont les dispositions sont reprises à l'article L.361-4 du Code des Communes.	07/03/1808

PM1 **Servitudes résultant des plans de prévention des risques naturels prévisibles.**

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
PM1/14/2797	Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Bouches-du-Rhône - Service Urbanisme	PPR retrait-gonflement des argiles	PPR retrait-gonflement des argiles	Arrêté préfectoral du 14 avril 2014	14/04/2014

Servitudes d'Utilité Publique
affectant l'utilisation du sol

PT3 Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques.

Code des postes et des communications électroniques, articles L48, L54 à L56.1, L57 à L62.1

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
PT3/5/2156	Orange	Réseau des lignes de télécommunications	Réseau global des lignes de télécommunications du département. Code des Postes et Télécommunications, articles L.46 à L.53 et D 408 à D 411.		